

Edito

Venez nombreux !

C'est une forme particulière que prend le journal pour cette édition afin de vous présenter notre action de soutien du mercredi 2 novembre 2011.

Cet événement est organisé en faveur de l'Atelier Galiffe qui accueille des personnes fragilisées et atteintes dans leur santé psychique. A l'occasion d'une représentation du spectacle « La R'vue » genevoise et avec l'organisation d'une tombola, notre objectif est de récolter un montant de 130'000 francs, entièrement destiné à financer l'action de l'Atelier Galiffe.

Je voudrais particulièrement remercier Madame Aline Brückner Bouvier ainsi que Monsieur Henri Maudet, membres de notre comité, pour leur participation active à l'organisation de la tombola, ainsi que les entreprises et donateurs qui nous ont offert des lots. Nous comptons sur votre soutien et votre générosité.

Pierre Gabus
Président du CSP

Actu



Atelier Galiffe du CSP, photo Denis Ponté, 2011

Soirée de soutien le 2 novembre

L'Atelier Galiffe est l'une des prestations que le Centre social protestant offre à une population en difficulté. Aujourd'hui, nous souhaitons mettre en lumière son action et ses projets et lui dédions une soirée de soutien qui aura lieu le mercredi 2 novembre 2011 ainsi qu'une tombola.

C'est en 1984, lors d'une journée d'étude sur le thème des « exclus du monde du travail » organisée par le CSP, que l'Atelier Galiffe trouve ses racines. Au début des années 80, les assistants sociaux constatent que le marché du travail est de

moins en moins accessible à certaines catégories de travailleurs les plus fragilisés et que certains d'entre eux ne pourront plus le réintégrer.

Création de l'Atelier

Le CSP décide de créer l'Atelier Galiffe, un lieu d'accueil qui donne la possibilité aux personnes fragilisées et atteintes dans leur santé psychique de se retrouver sans formalités d'admission et sans contraintes, de se reconstruire peu à peu afin d'éviter que l'exclusion professionnelle se double d'une exclusion sociale. Au-

jourd'hui, ce lieu atypique est fréquenté au maximum de ses possibilités : 23 personnes par demi-journée bénéficient du soutien d'une équipe de trois professionnels à temps partiel. Les compétences de l'équipe de l'Atelier Galiffe sont reconnues par les professionnels du réseau touchant les problématiques psychiques et lors de collaborations avec ces professionnels.

Plusieurs projets

Plusieurs projets sont en développement : celui d'améliorer l'orientation de certaines personnes vers des

Edito - Actualité	1-2	Dossier	3-4	Lots gagnants	5	Soirée et tombola	7
Témoignage	2	Le Cri de la rédaction	4	Donateurs	6	Le CSP donne la parole	8

Actualité (suite)

places de travail en milieu protégé avec la collaboration d'autres structures, celui de participer à des actions « hors-les-murs » comme ce fut le cas par exemple en 2010 avec la création de poupées textiles exposées ensuite au Théâtre Forum Meyrin lors de l'exposition « Knitting Dolls » (avec la collaboration de l'Atelier Pilote, association qui soutient la création artistique en situation de marginalité sociale) ou encore des projets d'aménagement, la réfection d'un bâtiment ou la construction de surfaces de stockage supplémentaire.

Nous vous offrons trois formes différentes pour manifester votre soutien à l'ac-

tion de l'Atelier Galiffe, ce lieu qui est devenu indispensable à toutes les personnes qui le fréquentent régulièrement pour pallier leur isolement.

Manifester son soutien

A l'aide des bulletins de versement annexés, vous pouvez :

- ♥ Effectuer un don
- ♥ Participer à la soirée de soutien le mercredi 2 novembre 2011
- ♥ Acheter des billets de tombola

Votre geste de soutien, petit ou grand, est un témoignage de solidarité avec les per-



sonnes les plus fragiles de la société. Votre don est aussi une marque de confiance envers une institution qui doit trouver l'essentiel de ses ressources dans des dons privés et des actions spéciales.

Anne-Lise Thomas
Responsable de Communication

Informations détaillées

Vous trouverez les informations détaillées de cet événement en page 7.

Témoignage

Pourquoi je vais souvent à l'Atelier Galiffe ?

Giuliano *, la quarantaine, est italien. Il a perdu son travail en 2007, traversé le chômage pendant un an et demi, bénéficié des mesures cantonales grâce auxquelles il a travaillé à la voirie d'une commune. Il est inscrit dans plusieurs entreprises temporaires. Depuis la fin de ses droits de chômage il vit de l'assistance et accomplit de temps à autre quelques missions professionnelles.

Il ne bénéficie pas de l'assurance invalidité (AI). Giuliano est sensible au stress. Sous pression, ses relations aux autres deviennent tendues, son comportement

s'en ressent, il connaît des débordements. C'est le monde médical qui lui parle de l'Atelier Galiffe il y a 3 ans ; nous lui donnons ici la parole :

« Je viens à l'Atelier parce que les responsables sont sympas, prêts à écouter. Ici j'ai eu des problèmes avec des autres personnes. Chaque fois ils m'ont aidé à m'en sortir en discutant avec moi, en m'aidant à comprendre ce qui se passait et en m'encourageant à trouver des solutions.

Des fois je travaille à l'entretien de la commune de X.

mais quand j'ai trop de stress, je m'énerve, j'ai des problèmes et je dois arrêter de travailler. Avant j'allais me promener pendant ces périodes où je ne travaillais pas, maintenant je préfère venir à l'Atelier. Ici je peux toujours revenir et les gens ont l'air content de me voir. J'apprends à faire des choses de plus en plus difficiles, parce que j'ai appris à apprendre.

Même mon père ne m'a jamais encouragé comme on m'encourage ici. J'apprends la patience, parce que je dois redéfaire quand je me trompe et maintenant je vois que j'arrive à me maîtriser, à être calme et

à faire des choses que je n'aurais jamais imaginé pouvoir faire. Avant, quand j'étais moins sûr, je n'arrivais pas à entendre quand je faisais faux.

A l'Atelier j'ai aussi appris à m'ouvrir un peu et même maintenant un peu plus avec un petit groupe de copains de l'Atelier.

On a proposé d'organiser des sorties quand l'Atelier est fermé et comme ça je suis moins seul. »

Propos recueillis par Sylvie Mundler

* Prénom fictif

Qu'est-ce que l'Atelier Galiffe du CSP ?

L'Atelier offre un accueil sans délai pour les nouvelles personnes, rencontre les habitués avec plaisir jour après jour, retrouve avec chaleur ceux qui reviennent après une interruption. Parce qu'il est important d'être reconnu dans sa singularité de chaque jour. Mais laissons les participants dire, chacun à sa manière, ce qu'est pour eux l'Atelier Galiffe :

« La porte ouverte c'est merveilleux, on peut venir quand on veut. » « J'aime parce qu'on peut revenir même quand on a arrêté très longtemps. »

« C'est ma famille après mes enfants et mon mari. » « Je viens pour la compagnie, l'amitié, le contact. » « J'y trouve une humanité que je croyais morte. » « Ici on est toujours bien mais vous savez on est plusieurs alors des fois... » « A la maison je m'ennuie, ça me permet de me changer les idées. »

L'équipe de l'Atelier donne une place à chacun dans un endroit collectif. La solitude étant une difficulté très souvent évoquée, on cherche à favoriser les liens entre les participants. L'Atelier est, à dessein, encadré par une petite équipe de professionnels. Ce choix permet aux personnes de vivre aussi au centre de l'intérêt des autres et non seules autour de leurs pensées. Elles s'apprennent mutuellement quelque chose. Parce qu'il est important de pouvoir développer un sentiment d'appartenance pour sa dignité.



Atelier Galiffe, Photo Denis Pomié, 2011

« Moi j'y vais pour m'occuper sinon je fais des conneries. » « Ça me fait plaisir de travailler et je vois que les autres aiment voir ce que je fais. » « J'aime apprendre et ici on nous propose beaucoup de choses. » « L'activité permet de soulager ma douleur. » « Je ne pourrais jamais m'offrir des cours, le fait qu'on ne paie que le matériel me permet de venir. »

A l'Atelier, l'ancrage dans le concret est l'outil de travail. Pratiquer une activité libère la tête de ses préoccupations, permet un recentrement quand les idées tournent trop vite et dans tous les sens, facilite le lien, permet la reconnaissance, l'estime de soi.

Parce que ce que l'on fait permet de tenir à distance des vagues délirantes, angoissantes, déprimantes tout en disant quelque chose de soi que d'autres peuvent voir et partager. « C'est une

béquille pour le moral. » « Depuis que je viens ici ma vie a beaucoup changé, je crie moins, ça me calme. » « Ça recolora ma vie. » « Je viens parce qu'on peut se sentir différemment qu'en dehors. »

Chacun montre ici qu'il n'a pas des difficultés « à plein temps ». Si les troubles d'ordre psychique ont une composante personnelle, elle peut être considérablement amplifiée par des déterminants sociaux défavorables. En cherchant du sens à cette vulnérabilité, en découvrant et en comprenant le contexte, on aide à la fois à fortifier la confiance en soi, tout en travaillant au respect d'autres différences.

Parce qu'expérimenter d'autres contextes, comme celui bienveillant de l'Atelier Galiffe permet de mettre en valeur certains potentiels jusqu'ici endormis. « Les professionnels ils donnent

beaucoup, ils sont patients, ouverts, ils arrivent même à faire l'impossible: s'occuper de tout le monde ! » « S'ils étaient nuls on ne viendrait pas. »

Les travailleurs sociaux remarquent, encouragent, soutiennent les initiatives, les solutions, les inventions de chacun. Ils s'intéressent à la capacité de chacun de compenser un déficit, à ses ressources, ses compétences qui permettent des ajustements précieux pour continuer sa route.

Parce que vivre une fragilité est une contrainte, y trouver un espace de liberté est essentiel.

L'idée de l'Atelier ? Plutôt diversifier la norme que normaliser la diversité, comme le proposait le Dr. Benedetto Saraceno.*

Sylvie Mundler
Atelier Galiffe

* Professeur à la Faculté de médecine, Université de Genève, ancien chef du département de santé mentale de l'OMS

Lettre à un étranger venu à l'Atelier Galiffe

Cher E. ,

Un après-midi de juillet, vous avez poussé la porte de l'Atelier. C'est avec quelques rudiments d'allemand que vous avez répondu à notre accueil. Vous aviez bonne mine et souriez, avenant. Vous portiez un sac à dos, petit et un autre bagage, plus lourd. Vous désiriez les déposer au bureau, craignant un vol de vos papiers, de votre argent. Une visite des lieux vous permettra de prendre quelques repères.

Vous reviendrez très régulièrement plusieurs semaines durant; vous fabriquerez un panier, ferez la cuisine. A vos côtés, nous vous accorderons du temps pour tenter de comprendre votre quête. Vous raconterez une formation dans votre pays et un emploi comme informaticien avec des compétences fort pointues. Puis une perte de travail.

Et une migration qui vous mènera en Suisse-allemande, si je vous ai bien compris. Parce que de temps à autre, vos propos étaient indéchiffrables. Vous sembliez envahi par des gens menaçants et qu'il

vous fallait fuir. Etait-ce là une autre raison de votre venue à Lucerne et maintenant à Genève ?

Votre monde intérieur n'avait plus l'air de vous appartenir entièrement. Deux mois se passeront ainsi... et un jour on ne vous a plus vu.

Vos sacs sont toujours au bureau, le petit et le lourd. Votre vélo est accroché au tuyau du radiateur. Où êtes-vous maintenant ?

Peut-être dans votre pays à nouveau. C'est en tous cas ce que je vous souhaite. Avec un soutien médical à même d'éloigner ces voix qui vous submergent à l'intérieur de vous. Afin de vous permettre de retrouver une vie sans ces menaces qui vous contraignent à la fuite, une vie apaisée.

Pour l'équipe de l'Atelier Galiffe
Sylvie Mundler

Le Cri de la rédaction: 6e Révision de l'AI, volet B, une négation de l'aide sociale

L'OFAS, fort de la votation de 2007, planche sur la révision 6 B de l'AI qui a pour objectif de garantir la stabilité financière de l'assurance à la fin de la période de relèvement de la TVA, soit dès 2018 ; d'achever le remboursement de la dette de l'AI envers le Fonds AVS d'ici à 2025, période à laquelle l'AVS aura vraisemblablement besoin de liquidités. Entrée en vigueur prévue pour 2015.

Tout se passe comme si le volet B de la 6e révision de l'AI n'était qu'une pilule pour avaler la phase A. Ce volet, la Confédération la nomme « ultime étape d'un plan d'assainissement ». C'est peut-être déjà trop

tard. Les milieux les mieux à même de mesurer les implications du train des mesures prévues n'ont pas encore décidé s'ils lanceront un référendum. Le langage financier a opéré : la « saine » gestion de liquidités risque de l'emporter sur le souci d'une société plus humaine.

Qui sera touché ?

Comme par le passé : des personnes, leurs familles, leurs proches, vous, moi, qu'on aurait tort de croire à l'abri d'un accident ou d'une maladie. Le volet A de la révision vient de toucher entre 15 et 20'000 personnes. La révision B va certainement renvoyer à l'assistance publique des

personnes qui devraient bénéficier de prestations d'assurance. La révision B prévoit de diminuer massivement les rentes existantes indépendamment du type de handicap ou de la situation personnelle. Les baisses prévues toucheront les personnes avec un taux d'invalidité entre 50 et 80% et les réductions de rentes pourront aller jusqu'à 37,5%. Il est important de rappeler que selon la Constitution, les rentes AI doivent permettre d'assurer les besoins vitaux des personnes que la maladie ou un accident touche.

Indemnités refusées

Jusqu'à la phase A, fait valoir Stéphane Rossini,

conseiller national socialiste valaisan, il était au moins question d'une prise en compte de la situation financière de l'intéressé avant de réduire les prestations. « Le minimum vital restera assuré » rétorque Didier Burkhalter, conseiller fédéral, qui affirme que « renoncer à réduire ou à supprimer les indemnités dans certains cas pourrait pénaliser les personnes qui tentent un retour dans le monde du travail ». En somme certains de nos élus fabriquent la pauvreté, et le CSP, avec d'autres, n'a plus qu'à retrousser ses manches.

Alain Bolle
Directeur

Les lots gagnants

Adler Joailliers SA

Montre dame
CHF 2'200.-

Bon Génie Brunshwig & Cie

Bons d'achat pour une valeur de
CHF 2'000.-

Simon Studer Art associés SA

Photographie Yulla Lipschitz
«Queen of New York» 1985
CHF 1'000.-
ainsi que des livres pour une valeur de
CHF 750.-

Procter & Gamble SA

Parfums pour une valeur de
CHF 1'640.-

André Chevalley SA

Week-end à Crans-Montana
dans un hôtel de luxe
avec véhicule Mercedes-Benz ML
pour le week-end
CHF 1'500.-

Piaget, succursale de Richemont Suisse SA

Bracelet d'une valeur de
CHF 1'400.-

Bains des Pâquis

Bons pour fondue, sauna et CD
pour une valeur de
CHF 1'060.-

Manotel SA

Week-end en chambre double
dans un hôtel quatre étoiles
CHF 500.-
ainsi qu'un bon pour un repas
CHF 150.-

Aeschbach SA

Bons d'achat pour une valeur de
CHF 500.-

Boccard Pépinières

Bons d'achat pour un arbre
CHF 500.-

... et tant d'autres lots ; liste complète ...

Fondation Monnier

Dessin de Paul Matthey
CHF 500.-

Galerie Lionel Latham

Coupe sur pied en verre et fer forgé
attribué à Schneider (1925-1930)
CHF 500.-

Rêve de gosse

Coffret de voitures de course
CHF 470.-

Editions Zoé

Livres pour une valeur de
CHF 450.-

VIP Protection & Security

Notebook Acer Aspire One Happy
CHF 400.-

Septième étage

Bon d'achat
CHF 400.-

Galerie Alexandre Mottier

Lithographie de Glynn Uzzell
CHF 350.-

Galerie Papiers Gras

Bandes dessinées pour une valeur de
CHF 340.-

Brachard & Cie

Bons d'achat pour une valeur de
CHF 300.-

Editions Labor & Fides SA

Bons d'achat pour une valeur de
CHF 300.-

Solo-Mâtine

T-shirts pour une valeur de
CHF 300.-

RRP Communication

Billets pour le spectacle « Celtic Legends »
pour une valeur de
CHF 272.-

... sur www.csp.ch

Remerciements à tous les donateurs de la tombola

Le Comité du Centre social protestant exprime sa très vive reconnaissance aux généreux donateurs de la tombola :

Adler Joailliers SA	Galerie Alexandre Mottier
Aeschbach SA	Galerie Papiers Gras
André Chevalley SA	Les Parcelles, Laurent Villard
Albert Pougner SA	Librairie Arabe L'Olivier
Bains des Pâquis	Manotel SA
Boccard Pépinières	OPAGE, Maison du terroir
Bon Génie Brunshwig & Cie	Philippe Pascoët Chocolatier
Diane Bouvier	Payot SA
Jacqueline Bouvier	Pestak.ch – P. Cohen et G. Boesch
Manuel Bouvier Joaillier	Piaget, succursale de Richemont Suisse SA
Brachard & Cie	Procter & Gamble
Café Babel	Restaurant La Grange
Carasso-Bossert SA	Rêve de gosse
Cave de Genève	RRP Communication
CGN Compagnie Générale de Navigation	Septième Etage
Comptoir-Lola	Silhouette Wellness SA
Distillerie Louis Morand & Cie SA	Simon Studer Art associés SA
Domaine de la Vigne Blanche	Solo-Mâtine
Editions Labor & Fides SA	TPG Transports publics genevois
Editions Zoé	Uniquement Vôtre SA
Fleurs du Molard	VIP Protection & Security
Fondation Monnier	Zeller Chocolatier SA
Galerie Lionel Latham	

Le CSP remercie également les nombreux donateurs anonymes qui ont contribué avec générosité à la création de cet événement, sans oublier Aline Brückner-Bouvier et Henri Maudet, membres du comité du CSP, pour leur participation à l'organisation de la tombola.

Soirée de soutien et tombola

« **La R'vue 2011** »

Mercredi 2 novembre 2011

Casino-Théâtre, 42 rue de Carouge, 1205 Genève

Spectacle à 20h30 (ouverture des portes 19h00)

Prix des places (vestiaire et apéritif compris)

140 CHF - 120 CHF - 100 CHF - 80 CHF - 50 CHF

Plan de la salle sur **www.csp.ch**

T 022 807 07 44

anne.davoli@csp-ge.ch

La réservation est confirmée dès réception de votre paiement.

Tombola

Billets à **10 CHF** en vente dès le 1^{er} septembre au CSP

Demandez Anne Davoli

T 022 807 07 44

anne.davoli@csp-ge.ch

Tirage le 3 novembre 2011 en présence d'un huissier

Résultats dès le 7 novembre 2011 sur le site **www.csp.ch**

Pour réserver des billets (à envoyer ou à faxer)

J'assisterai à la soirée du 2 novembre 2011
et désire réserver le nombre de places suivantes :

_____ à 140 CHF

_____ à 120 CHF

_____ à 100 CHF

_____ à 80 CHF

_____ à 50 CHF

Prénom

Nom

Adresse.....

.....

E-mail

Je désire acheter billets de tombola

Centre social protestant • Rue du Village-Suisse 14 • Case postale 171 • 1211 Genève 8 • Fax 022 807 07 01



Le CSP donne la parole à...



L'exclusion, c'est le croisement entre la vulnérabilité d'un individu et les conditions sociales dans lesquelles cet individu évolue.

Notre société se préoccupe des exclus, et leur propose un filet de sécurité, au moyen de diverses assurances sociales, destiné à les proté-

ger et à les réinsérer. Mais ceci dans une contradiction redoutable : les critères de normalité sont en fait dictés par l'économie et ses exigences de rendement. La construction de l'exclusion est ainsi privatisée, réduite à la sphère individuelle.

Mais en renonçant à agir sur les conditions sociales qui favorisent l'exclusion, la société fait un choix politique qui plonge les individus concernés dans un double paradoxe : c'est la même société qui contribue à exclure les individus et qui tente en même temps de les faire sortir de l'exclusion. Pour que fonctionne le filet social destiné à protéger les personnes vulnérables, il faut d'abord les définir comme telles, les

faire entrer dans des catégories médico-sociales, elles-mêmes construites par la société soumise aux exigences de rendement de l'économie. On n'en sort pas, littéralement !

Il n'y a plus de « dehors » dans la modernité. Plus de marginalité possible hors de la pathologie, plus de possibilité de considérer sa propre vie et ses aléas sans entrer dans la construction sociale de l'exclusion. L'envahissement de toute la vie par l'administration en est le signe et le produit : plus possible d'être hors catégories, plus possible d'être, tout simplement.

Il n'existe que très peu d'îlots d'extra-territorialité. L'Atelier

Galiffe en est un. On peut y venir sans étiquette, sans projet, les professionnels n'ont pas de mandat et ne tiennent pas de dossier. A L'Atelier Galiffe, on peut précisément n'être ni dehors ni dedans. A la marge, mais pas exclu. Ces îlots, rares, ne peuvent exister que hors institutions d'Etat. Lieux de ressourcement pour les usagers, ils sont aussi une forme de résistance à la pensée dominante qui prétend tout contrôler de la sphère individuelle. Saluons-les !

Franceline James

Psychiatre psychothérapeute
Genève

Magasins du CSP

LA BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

PLAN-LES-OUATES

Ch. de la Cartouchière
T 022 794 55 40

RAMASSAGE

T 022 884 38 00
ramassage@csp-ge.ch

www.csp.ch

Impressum

Les Nouvelles du CSP Edition Genève

Editeur responsable
Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
F 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

Rédactrice en chef
Anne-Lise Thomas

Impression
Imprimerie Genevoise SA

Ont collaboré à ce numéro :

Alain Bolle, Pierre Gabus,
Franceline James, Sylvie
Mundler, Anne-Lise Thomas

Photos CSP, Denis Ponté © CSP

Réalisation
Communication CSP